SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

BULLETIN D'INFORMATION

Mars 2021

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

L'accès à l'hôtel de ville est sur rendez-vous seulement.

(sauf pour le paiement des taxes)

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

Télécopieur : 450 454-7508

info@mst-michel.ca

DÉBUT DE LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19 EN MONTÉRÉGIE

La campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté le 8 mars en Montérégie.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site Web : ***www.quebec.ca/vaccinCOVID*** ou par téléphone au 1 877 644-4545.

Un seul accompagnateur peut se faire vacciner.

IMPORTANT - Si vous ne faites pas partie du groupe en cours de vaccination, évitez de téléphoner ou de vous présenter sur place pour vous faire vacciner. Vous serez informés au moment opportun lorsque votre groupe d'âge pourra commencer la prise de rendez-vous.

SITES DE VACCINATION EN MONTÉRÉGIE

La Montérégie offre une quinzaine de sites de vaccination, dont Candiac, Châteauguay, Ormstown, etc. Le lieu de vaccination sera confirmé lors de la prise de rendez-vous.

HORAIRE DU CONGÉ DE PÂQUES

L'hôtel de ville sera fermé le lundi 5 avril 2021. ***Bon congé de Pâques!***

RAPPEL : PAIEMENT DES TAXES

Vous auriez dû recevoir votre compte de taxes. Sinon, communiquez avec madame Annick Dorais au 450 454-4502 poste 0.

La date du 1er versement était le 18 mars 2021.

SUBVENTION DE 500 000 $ POUR DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA MAÇONNERIE DE L'ÉGLISE SAINT-MICHEL-ARCHANGE.

L'acquisition de l'église par la Municipalité en novembre 2014 répondait aux objectifs suivants: régler la problématique du stationnement à la Place Saint-Michel dans le cadre des travaux d'agrandissement du centre communautaire, s'assurer de la préservation d'un bâtiment patrimonial et la réalisation d'un important projet de réaménagement et d'agrandissement de la bibliothèque réalisé en 2019.

Selon le carnet de santé de l'immeuble, des travaux de réfection des joints extérieurs de la maçonnerie se doivent d'être réalisés en 2021. Le coût de ces travaux est estimé à 1 M$.

Nous sommes cependant heureux de vous annoncer que le ministère de la Culture et des Communications, par l'intermédiaire de la MRC les Jardins-de-Napierville, nous confirme le versement d'une aide financière de 500 000 $. La part de la Municipalité s'élevant à 500 000 $, sera financée par un emprunt à long terme sur une période de 25 ans et représentera un remboursement annuel très acceptable de 25 000 $ (capital et intérêt).

Nous souhaitons organiser des spectacles culturels à l'église afin de diversifier notre offre de service en matière culturelle et les profits réalisés financeront une partie du remboursement de l'emprunt. Nous vous reviendrons dès que la Santé publique autorisera la réouverture complète des activités à l'église.

En terminant, le conseil municipal tient à remercier madame Claire Isabelle, députée de Huntingdon, pour son support constant et sa précieuse collaboration dans l'obtention de la subvention.

BIBLIOTHÈQUE

une naissance un LIVRE

Abonnez votre enfant de moins d'un an à la bibliothèque publique et recevez une trousse du parfait bébé-lecteur!

Dès les premiers mois de sa vie, votre enfant pose son regard sur des objets colorés aux formes distinctes. Son cerveau emmagasine une multitude d'informations au quotidien. Sa relation avec ses parents et ses proches se développe au fil des interactions et du plaisir partagé. Les livres comptent parmi les premiers jouets d'un enfant. Avec leurs couleurs, leurs textures, leurs formes différentes, les livres vous permettent d'accompagner votre enfant dans plusieurs aspects de son développement, notamment sur le plan du langage et de l'éveil à l'écrit.

Vos bibliothèques publiques sont là pour vous. Visitez, explorez, empruntez... lisez!

On fête Pâques à Saint-Michel

Samedi 3 avril de 13 h 00 à 16 h 00

Chasse aux cocos et rallye de Pâques

Chasse aux cocos: Exceptionnellement remplacée par la remise d'un chocolat et d'un livre pour les 0-12 ans. Le tout aura lieu au centre communautaire de 13 h 00 à 16 h 00. INSCRIPTION obligatoire via le formulaire sur notre page facebook ou sur le site web de la municipalité.

Rallye de Pâques: Accumulez des participations et courez la chance de gagner l'un des nombreux prix de présence lors du tirage du « Coco d'Or » en participant à notre rallye voiture! Inscription sur place.

RÉIMPRESSION LIVRE DU 150e DE SAINT-MICHEL :

VOUS AVEZ JUSQU'AU 30 MARS 2021 POUR RÉSERVER VOTRE LIVRE

Le coût sera de 50 $/livre.

DEMANDES DE PERMIS OU DE CERTIFICATS

Vous prévoyez construire ou rénover prochainement? N'oubliez surtout pas de faire votre demande de permis et/ou d'un certificat d'autorisation auprès de la Municipalité.

Liste des travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation :

- Construction, agrandissement, reconstruction ou transformation d'un bâtiment principal ou d'un bâtiment secondaire
- Construction, agrandissement, reconstruction ou transformation d'un abri d'auto
- Travaux de rénovation intérieure ou extérieure
- Installation ou modification d'un foyer ou d'un poêle à bois
- Construction, agrandissement, reconstruction ou transformation d'une installation d'épuration des eaux usées (champ d'épuration, fosse septique)
- Construction, agrandissement, reconstruction ou transformation d'une piscine creusée.
- Ouverture, changement et ajout d'usage d'un établissement de nature commerciale, institutionnelle ou industrielle
- Travaux de démolition d'un bâtiment
- Déplacement d'un bâtiment principal ou accessoire
- Aménagement d'un ponceau pour l'entrée charretière et l'égout pluvial
- Installation d'une piscine hors terre ou d'une piscine démontable
- Travaux d'implantation d'une clôture ou d'un muret
- Construction, installation ou modification de toute enseigne, y compris les enseignes temporaires
- Construction, installation ou modification de tout panneau-réclame
- Travaux d'aménagement en milieu riverain, de modification de la configuration d'un terrain par des déblais, du remblai ou par l'excavation
- Coupe d'arbres de plus de 15 centimètres (diamètre) dans le périmètre urbain seulement
- Travaux relatifs au captage d'eau souterraine (puits)
- Travaux de déblais ou de remblai
- Construction et réfection d'une entrée de stationnement

Consultez le site Web de la Municipalité afin d'obtenir les formulaires à remplir pour une demande de permis et/ou certificat d'autorisation, sous l'onglet : municipalité-saint-michel.ca/services-municipaux/urbanisme/permis

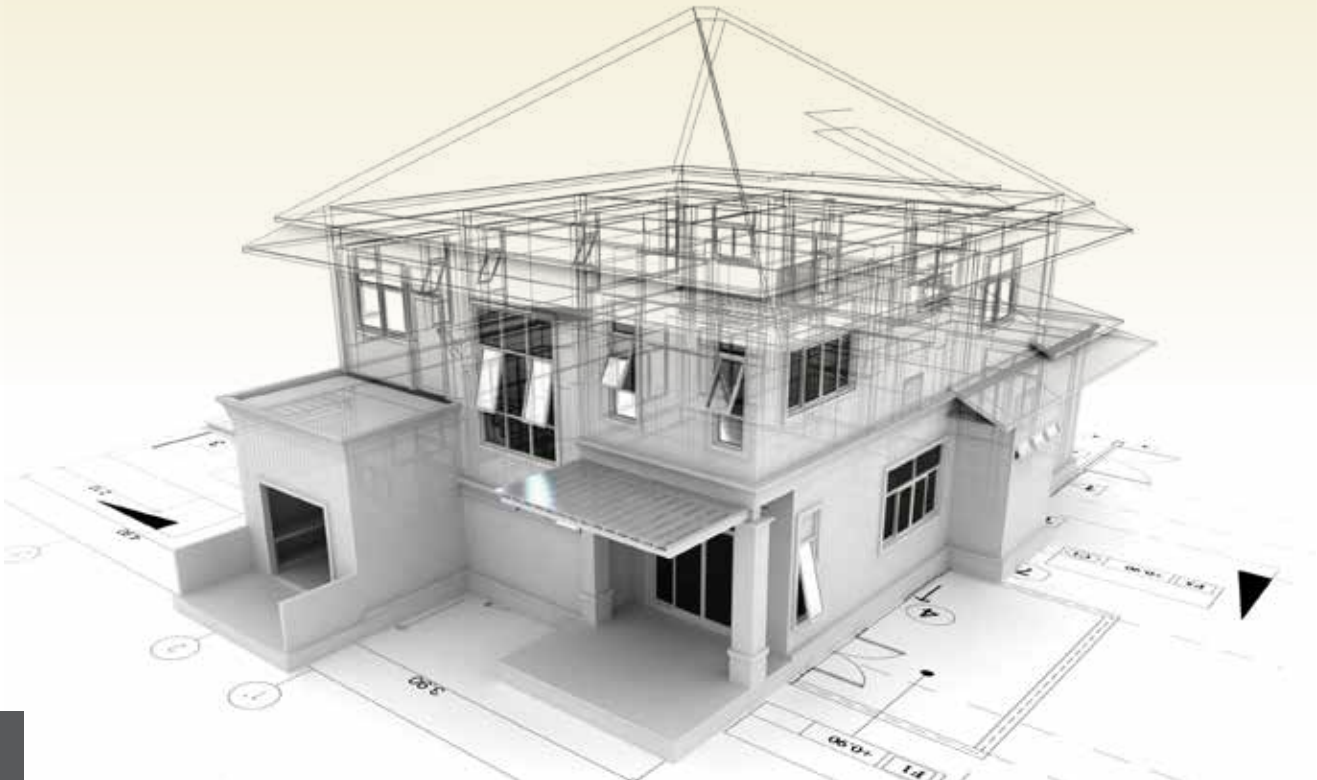

CUEILLETTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

La cueillette des ordures et du recyclage débute dès 7 h, les jeudis matins pour les ordures et les lundis matins pour le recyclage. Afin de vous assurer que votre bac soit vidé, il est essentiel que ce dernier soit mis en bordure de rue, avant 7 h, la journée de la cueillette.

Une problématique survient? N'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse suivante : ***urbanisme@mst-michel.ca*** ou par téléphone au **450 454-4502** poste 104.

Merci de votre collaboration.

STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Nous vous rappelons qu'en vertu du Règlement municipal numéro 216-259, l'interdiction de stationner un véhicule routier, sur les voies publiques de 23 h à 6 h, est en vigueur jusqu'au 15 avril 2021. Merci de votre collaboration.

DÉMANTÈLEMENT DES GARAGES TEMPORAIRES (ABRIS D'AUTO)

Le printemps est à nos portes et les abris d'auto temporaires devront être retirés d'ici le 15 avril 2021. Cette réglementation s'applique également aux abris installés dans votre cour arrière.

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Pour toutes communications, nous priorisons les appels téléphoniques et les courriels.

Les demandes de permis et/ou de certificats doivent être transmises par courriel, par la poste ou par la boîte grise située à l'extérieur de l'hôtel de ville, près de la porte d'entrée à gauche.

Pour prendre rendez-vous avec le Service de l'urbanisme et de l'environnement :

Isabelle Wirich, Directrice, Service de l'urbanisme et de l'environnement
poste 103 ou *direction.urbanisme@mst-michel.ca*

Julie Rivard, Inspectrice en urbanisme et en environnement
poste 104 ou *urbanisme@mst-michel.ca*

TRAVAUX PUBLICS

NIDS-DE-POULE

L'arrivée du printemps marque aussi le retour des nids-de-poule! Vous verrez donc les employés du Service des travaux publics les colmater au courant des prochaines semaines.

Merci de votre compréhension durant ces travaux.

POMPE DE PUISARD

Avec la fonte des neiges, il est important de vérifier si votre pompe de puisard est fonctionnelle afin de vous éviter bien des problèmes.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

LES FEUX À CIEL OUVERT

Vous avez des débris à brûler? Avant de faire un feu à ciel ouvert, il est **OBLIGATOIRE** d'obtenir un permis (qui est gratuit). Vous n'avez qu'à contacter le Service de la sécurité civile et incendie au 450 454-4502 poste 0, au moins trois (3) jours avant le brûlage.

Si le feu est fait sans permis, vous vous exposez à une amende

OÙ INSTALLER LES AVERTISSEURS DE FUMÉE DANS VOTRE RÉSIDENCE

Tous les occupants de votre maison doivent entendre les avertisseurs lorsqu'ils se déclenchent.

Dans quelles pièces faut-il installer les avertisseurs de fumée?

Il est recommandé d'avoir un (1) avertisseur :

- à chaque étage, y compris le sous-sol;
- dans le corridor près des chambres;
- dans chaque chambre où l'on dort la porte fermée;
- près des escaliers.

Les étages mesurant plus de 10 mètres de haut (33 pieds) devraient avoir deux (2) avertisseurs, soit un (1) à chaque extrémité.

À quel endroit faut-il les fixer?

Les avertisseurs de fumée doivent être installés :

- au plafond, à un minimum de 10 centimètres (4 pouces) du mur ou;
- au mur, à une distance de 10 à 30 centimètres (4 à 12 pouces) du plafond;
- à une distance de 1 mètre (40 pouces) d'un ventilateur, d'un climatiseur, d'une prise ou d'un retour d'air. Le déplacement d'air provoqué par ces appareils peut repousser la fumée et nuire au fonctionnement de l'avertisseur;
- sans obstruction afin que la fumée puisse se rendre à l'avertisseur.

Faites interconnecter vos avertisseurs par un électricien afin que tous les avertisseurs sonnent, peu importe où se trouve la fumée ou le feu.

Vérification et entretien

Chaque mois, vérifiez vos avertisseurs en appuyant sur le bouton d'essai quelques secondes pour entendre le signal sonore. Si vos avertisseurs de fumée sont reliés à un centre de télésurveillance, avertissez d'abord votre fournisseur avant de faire le test.

Chaque année, vous devez :

- nettoyer les appareils à piles en passant légèrement l'aspirateur à l'intérieur et à l'extérieur du boîtier;
- nettoyer les appareils photoélectriques à l'extérieur seulement, car il ne faut jamais les ouvrir;
- vérifier la capacité de l'avertisseur à détecter la fumée en approchant, à une distance sécuritaire, une chandelle qui vient d'être éteinte et qui produit de la fumée.

Ne peinturez jamais les avertisseurs.

Privilégiez des piles longue durée comme celles au lithium ou utilisez des piles rechargeables seulement si elles sont recommandées par le fabricant de l'appareil.

Remplacez les piles des avertisseurs de fumée quand vous **entendez un signal sonore intermittent et lorsque vous emménagez dans un nouveau logis.**
Comme les avertisseurs de fumée ont une durée de vie limitée, **vous devez les remplacer tous les 10 ans.**

ORGANISMES

À METTRE À VOTRE AGENDA :

COLLECTE DE SANG À SAINT-MICHEL LE 19 MAI PROCHAIN AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Le Club Optimiste se joint au Cercle de fermières pour organiser une collecte de sang qui aura lieu le 19 mai prochain à Saint-Michel. Notez cette date à votre agenda, les renseignements complémentaires seront diffusés dans les prochaines semaines. ***Merci de votre participation!***

PARENTS-SECOURS EXISTE TOUJOURS!

C'est depuis 1976 que l'organisme Parents-Secours assure la protection des enfants et des aînés partout dans la province. Il offre un réseau de foyers refuges afin d'assurer la sécurité des enfants et des aînés québécois. Parents-Secours travaille de concert avec les différents services de police de la province et conclut de nombreuses ententes avec les Centres de la petite enfance (CPE), les Bureaux coordonnateurs et les services de garde.

Chaque jour, c'est quelque 5 000 bénévoles qui unissent leur force dans le but de sécuriser les villes et les quartiers. Ils sont présents dans 115 villes du Québec!

PARENTS-SECOURS ST-MICHEL/ST-RÉMI

Un nouveau comité de Parents-Secours s'est créé pour les municipalités de Saint-Michel et de Saint-Rémi et cherche à agrandir le nombre de foyers refuges. Les citoyens qui le réseau de foyers refuges pour Parents-Secours ont trois (3) actions à réaliser lorsqu'on frappe à leur porte pour demander de l'aide :

- Accueillir la personne en détresse (Parents-Secours vient en aide aux enfants, mais aussi aux aînés)
- Sécuriser la personne en détresse.
- Communiquer avec les personnes-ressources, selon la situation à laquelle ils sont confrontés.

Vous voulez devenir foyer refuge pour Parents-Secours ou obtenir plus d'informations? Vous n'avez qu'à contacter le comité par courriel à l'adresse suivante : ***st-michelstremi@gmail.com*** ou via leur page Facebook : Parents Secours St Michel St Rémi

Pour plus d'informations sur l'organisme Parents-Secours, n'hésitez pas à consulter leur site Web au ***www.parentssecours.ca.***

LES CHOUPETTES : NOUVELLE CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Les Choupettes lance une nouvelle campagne de financement à l'occasion de Pâques. Vous pouvez acheter vos billets de la façon suivante :

- Au local des Choupettes, le lundi, jeudi et vendredi, de 7 h 30 à 15 h 30
- Auprès d'un parent des Choupettes
- Par message, sur notre page Facebook

Le tirage aura lieu le 2 avril 2021 au local des Choupettes, en Facebook Live à 15 h 30.

- **1er prix : un Iphone 11 (valeur de 875 $)**
- **2e prix : un lapin en chocolat de 100 $ (gracieuseté de la Clinique vétérinaire l'Arche de Noé à Saint-Rémi)**
- **3e prix : un panier de produits signés Caméline d'une valeur de 50 $ (gracieuseté de l'enterprise)**

Merci beaucoup de votre participation.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance régulière du conseil aura lieu le mardi 13 avril 2021 à huis clos.
L'enregistrement de la séance et le procès-verbal seront disponibles sur le site Web de la municipalité dans les jours suivants.